

## REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 23 juin 2021 A 20H30

Convocation du 16 juin 2021

Présents : Pascale JOMARD, Guillaume LECANU, Stéphanie APPERCEL-CONVERT, Isabelle GRAMMARE, Nadine BOUILLON, Robin DUSSAUCHOY, Frédéric CORGIER, Lionel GUIARD, Olivier GUYOMAR, Amandine DUBIEZ.

Excusés : Jean-Pierre GOUDARD (pouvoir à Lionel GUIARD), Guillaume CHATAIGNER (pouvoir à Pascale JOMARD)

Absents : Didier VILLARD, Clotilde LEREVEREND-CHARPENTIER, Jean-Luc CHUET

### ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance : Stéphanie APPERCEL-CONVERT

#### Compte – rendu du 17 mai 2021

Le compte-rendu du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

#### Remplacement de Madame Marthinet-Deresse :

Morgane Marthinet-Deresse ayant démissionné Madame Sylvie Bessault a été contactée et convoquée à cette séance de Conseil Municipal. Mme Bessault n'a pas souhaité intégrer le Conseil Municipal, et a démissionné. Monsieur Jean-Luc CHUET, étant le suivant sur cette liste aux élections municipales, a été convoqué à cette séance de Conseil Municipal.

#### Délibérations

- Changement de prestataire pour la cantine scolaire

L'association les Clés du Soleil propose une convention à la commune afin de fournir les repas de la cantine scolaire à partir de la rentrée de septembre 2021, en liaison chaude.

En ce qui concerne les tarifs de cantine :

Actuellement le prix du repas est fixé à 3,60 € pour les familles pour un prix d'achat de 3,10 € auprès de la SOGERES, qui permet de financer une partie des frais de personnel et des charges d'occupation des locaux.

Le prix proposé par le nouveau prestataire est de 4,06 €. Cela implique un changement de tarif pour les parents. Les parents délégués des parents d'élèves ont questionné les familles sur cette augmentation, seule une question relative au dessert a été posée, aucune famille ne s'est opposée au projet. Le prix proposé est de 4,10€ ce qui implique un surcoût de 0,50 € par repas/enfant pour les familles et une prise en charge totale des frais de personnel et locaux par la commune, soit environ 2 500 € à 3 000 € pour la commune, ce qui avait été anticipé dans le budget communal.

Après lecture de la proposition de contrat, plusieurs remarques sont émises, et feront l'objet d'une discussion et ou de modifications-ajouts au niveau de la convention, afin de préserver la commune en cas de litige, notamment les conditions de sortie, la réévaluation des tarifs, les obligations en terme de qualité (proposition de se faire via un questionnaire d'évaluation de la satisfaction au fil du temps), ainsi que de préciser les engagements du prestataire sur les conditions de livraison et d'annulation de repas.

Le changement de prestataire est mis au vote, avec les conditions et modifications de contrat discutées précédemment.

Contre : 2      Abstention : 0

**Le changement de prestataire de la cantine, de la SOGERES pour Les clés du Soleil est adopté.**

- Modification du règlement de la cantine

La modification du tarif des repas de cantine doit être reportée dans le règlement de la cantine.

**Cette modification est adoptée à l'unanimité.**

- Droit de préemption :

Stéphanie APPERCEL-CONVERT présente une vente soumise au droit de préemption, vente d'une maison avec terrain Route de Thizy.

**Décision à l'unanimité de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.**

### **Compte rendu des commissions communales**

**Culture / Jeunesse / Sport** : le travail sur le parcours du patrimoine avance avec un groupe de travail, la prochaine réunion de commission est prévue le lundi 28/06.

**Ecole** : plus de masque dans la cour mais celui-ci est toujours obligatoire dans le périmètre des 50m autour de l'école.

Le conseil d'école a eu lieu en présence des enseignants et des représentants des parents d'élèves, le compte rendu sera présenté prochainement.

L'effectif est stable, il y aura entre 25 et 27 enfants par classe à la rentrée.

**Bâtiments**: diverses réparations sont en cours et à prévoir dans les différents bâtiments, notamment à la salle de l'étoile, à l'école et au Vival

**Fleurissement** : la commune a changé de fournisseur ce qui a permis de réaliser une économie de près de 800€.

**Vie économique** : la série de marchés nocturnes est en préparation, avec à l'heure actuelle entre 15 et 20 exposants inscrits par date.

**Projet nouvelle cantine** : le travail de relevé et de diagnostic a démarré.

**Vie de quartier** : la nouvelle plaquette est presque finie. 30 à 40 nouvelles familles se sont installées sur la commune l'an passé.

**Séniors** : Avec l'arrêt du contrat pour la restauration scolaire se pose le problème du portage des repas. Si la SOGERES augmente significativement ses tarifs, ou ne continue pas à livrer la commune, il faut rediscuter de la solution du changement de prestataire, en concertation avec les autres communes concernées Lamure, St Nizier et St Just.

**Finances** : les réparations sur le panneau lumineux sont hors contrat. Le devis est assez élevé, le conseil choisit de demander des devis pour choisir entre un remplacement et la réparation.

**Voirie** : M. Geoffroy a commencé le fauchage, les cantonniers vont travailler au curage des fossés. Le PATA est en cours.

### **Questions diverses :**

Les périodes de congés des agents annualisés doivent être définies en cas d'arrêt de travail. Le conseil valide la proposition de Pascale Jomard : les 3 premières semaines du mois d'août, la semaine de Noël et la première semaine des vacances de printemps.

Coupures SFR / Numéricable : Frédéric Corgier a centralisé les demandes via Facebook, et a contacté le service client, ce qui a permis une résolution assez rapide de ces problèmes qui deviennent récurrents malheureusement.

Un pot est organisé le 30/06 pour le départ à la retraite de Gérard Martin.

La séance est levée à 22h20

***Ce compte rendu est validé par le maire et les adjoints, et sera adopté lors du prochain Conseil Municipal.***

